



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme MICHAUX-ROSITI demeurant Rue de Fagneton, 41 à 1367 Ramillies ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de Fagneton, 41 et cadastré sous Ramillies, 2^{ème} Division Autre-Eglise, Section B, n° 328t.

Le projet consiste à **DEMOLIR ET RECONSTRUIRE UN VOLUME SECONDAIRE**, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article D.IV.40, al. 3 :

La demande s'écarte des indications du Guide Régional d'Urbanisme en vigueur suivantes :

Art. 422. b. « (...) *La pente des versants de toiture sera comprise entre 40 degrés et 45 degrés.* »

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **23/11/2018** au **07/12/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ainsi que le samedi 17/11/2018 de 9h30 à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 16/11/2018 au 07/12/2018.

À Ramillies, le 08/11/2018.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE